

# Procès-verbal Réunion du comité d'audit

Le 26 janvier 2024 à 11 h via TEAMS

PRÉSENTS ABSENTS

Mme	Jacinthe	Sicotte,	secrétaire-	Mme. Isabelle Garceau, administratrice				
trésorière								
M. Mar	c Bédard, ad							
M. Den	is Girard, ad	ministrateu	r					

# Également présents

M<sup>me</sup> Karine Oscarson, directrice générale

M<sup>me</sup> Émilie Rodgers, responsable communications et relations avec les membres

#### 1. Ouverture de la rencontre

La présidente du comité ouvre la rencontre à 11 h 2.

# 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel que présenté.

# 3. Présentation des résultats d'octobre 2023 à décembre 2023

Un bref survol des revenus et dépenses des mois d'octobre, novembre et décembre 2023 est présenté.

L'on met en exergue les dépenses principalement prévues au budget ne relevant pas des dépenses récurrentes :

# <u>Dépenses octobre</u>

Le dépôt de 20000 \$ pour l'hôtel du congrès 2024.

Un montant de 900 \$ pour le conférencier du lunch & learn d'octobre, Philippe Proulx.

Un montant de 850 \$ pour le 5@7 avec l'APCD qui s'est tenu en septembre dernier. Ce dernier montant n'était pas prévu au budget, mais l'excédent prévu constitue une marge de manœuvre.



## Dépenses novembre

Un premier versement pour les honoraires professionnels de Francis Gosselin relatifs à l'animation du congrès.

Les dépenses afférentes à la formation sur les habiletés politiques.

Le paiement de Jean-François Bertholet, pour le lunch & learn de novembre est également payé.

# Revenus décembre

Les premiers paiements des inscriptions à la formation sur les habiletés politiques.

Mention spéciale aux intérêts sur les placements qui comportent une hausse non négligeable grâce aux nouvelles stratégies de placement.

## Dépenses décembre

Le premier versement du conférencier du congrès 2024, Pierre Vercheval.

Un montant plus élevé qu'à l'habitude pour les honoraires professionnels de la direction générale apparait en raison de l'augmentation salariale octroyée à la suite de l'évaluation de fin d'année et du versement rétroactif au 1<sup>er</sup> juillet 2023.

Versement en lien avec le fonds de développement de la vie associative.

Une mention relative au montant figurant à l'âge des comptes est apportée, précisant que nombre de versements ont été perçus au mois de janvier, tandis que le montant indiqué était un portrait au 31 décembre 2023.

Un excédent initial de 20456 \$ était prévu au budget. En raison des difficultés à aller chercher de nouveaux commanditaires et de maintenir les partenariats en cours, vu le désintérêt des fournisseurs et la centralisation vers la Fédération, l'excédent prévu initialement sera à la baisse. Il est à l'ordre du jour du comité réseautage & développement, de demander à recevoir la liste des fournisseurs accrédités par la Fédération. Dans l'intervalle, le secrétariat a travaillé à élargir la liste interne de fournisseurs potentiels.

#### 4. Assurances PPRMD

Lors du dernier comité gouvernance, il avait été recommandé de créer une boîte à outils de fournisseurs, pouvant pallier les angles morts mis en exergue dans le processus



d'évaluation de performance du CA dont notamment le risque de fraude et la cybersécurité.

Le renouvellement des assurances de l'ADGC étant en avril des démarches ont été entreprises afin de transférer les assurances de l'ADGC sous l'offre du PPRMD, qui travaille notamment auprès du réseau des caisses. L'on souligne également l'intérêt pour le volet assurance des administrateurs et les formations pouvant être offertes.

Il est suggéré que la formation pourrait être donnée sous forme de lunch & learn et être disponible en réécoute, en validant toutefois la pertinence auprès de l'équipe du PPRMD.

Le comité recommande de poursuivre les démarches sous le PPRMD.

#### 5. Membership, Relève DG, cotisation

Suivant l'intégration de la relève DG comme catégorie de membres dans les nouveaux règlements généraux, un comparatif des cotisations de l'APCD versus l'ADGC a été réalisé. L'intérêt est d'entamer une réflexion sur l'impact que pourrait engendrer leur intégration sur les besoins en termes d'offre de service et de ressources internes. Le revenu de l'APCD extrapolé au membership de l'ADGC est de 303440 \$ et une hausse est prévue cette année. En revanche, le revenu des cotisations de l'ADGC est de 272975 \$.

Un questionnement est émis quant à la formule d'apport fixe (cotisation) ou d'utilisateur payeur pour la relève DG. Le mode utilisateur payeur est plus simple et offre davantage de latitude face aux inclusions et sur le fonctionnement général. Une formule hybride impliquant une cotisation de base symbolique et utilisateur payeur pourrait également être d'intérêt.

Suivant l'impossibilité d'obtenir la liste des DG via les fichiers Sidom, l'ADGC devra s'en remettre aux DG membres de nous informer de la présence, au sein de leur caisse, d'une ressource étant dans le bassin de relève. L'on recommande d'informer la Fédération de la démarche et explorer les possibilités de coopération en prenant soin de garder la main sur l'initiative.

La direction générale est actuellement à consulter diverses ressources du bassin afin de sonder leurs besoins. Ceux qui ressortent dans l'immédiat sont des besoins de réseautage, de compréhension de la réalité au quotidien, d'accompagnement lors des rencontres des premières entrevues, ainsi qu'un besoin de formation de compétence en termes de gouvernance.



6. <b>Varia</b> Aucun point n'est ajouté au varia.	
7. Levée de la réunion	
La rencontre est levée à 11 h 34.	
Rédaction M <sup>me</sup> Karine Oscarson, directrice générale	
Légende : →Indique les suivis à faire	
Jacinthe, Sicotte, secrétaire-trésorière	Date
La page suivante «Suivis au compte rendu» fait partie inté	égrante du compte rendu.



Suivis au procès-verbal 26 janvier 2024							
Objet	Demandé	Échéance	Responsable				
			Secrétariat				
			Secrétariat				